

Nous sommes d'autant plus intéressés à la prospérité de l'Ouest qu'en plus des milliers de familles parties du Québec pour la conquête de l'Ouest, aujourd'hui nous comptons des centaines de milliers de familles du Québec établies dans les Prairies, et elles sont résolues à y vivre, bien qu'elles souhaitent et attendent encore aujourd'hui la reconnaissance de leurs droits linguistiques. Si tous les premiers ministres de l'Ouest ont rejeté en bloc tout dernièrement une association économique avec le Québec, tel que rapporté dans un journal, je suis certain qu'ils accepteront avec plaisir l'argent du Québec pour leur venir en aide. Et nous, du Québec, nous sommes très heureux de répondre à l'appel du ministre de l'Agriculture (M. Whelan) en leur aidant par l'argent de taxes fédérales ou autrement. D'ailleurs, si nous relisons notre histoire, nous constaterons que le Québec est la seule province qui s'est sacrifiée sans compter pour la Confédération depuis 100 ans. C'est une invitation bien fraternelle aux provinces à faire leur part de sacrifices pour l'unité canadienne qui est menacée aujourd'hui.

[Traduction]

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Vu la nature de la déclaration, la période des questions qui suit généralement, si elle a lieu, ne devrait pas être très longue. Le député de Medicine Hat (M. Hargrave), je le sais, aimerait bien, à la suite de ses observations, poser une ou deux questions. J'ignore si d'autres députés ont des questions. Je pense que non. Le temps s'écoule rapidement. Si le député de Medicine Hat est le seul à vouloir poser quelques questions, peut-être vaudrait-il mieux, pour faciliter les choses aux députés et pour la bonne marche de nos travaux, que nous l'autorisions à poser ses questions maintenant, afin d'en terminer si possible avec les affaires courantes avant la pause du déjeuner. C'est ce que je vais essayer de faire, si la Chambre m'y autorise.

**Des voix:** D'accord.

**M. Hargrave:** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au ministre de l'Agriculture (M. Whelan) deux fort brèves questions. Tout d'abord, je dois supposer que l'ARAP sera le principal organisme chargé de coordonner la lutte contre la sécheresse. C'est sans doute là la raison pour laquelle on installe le quartier général à Regina. J'aimerais, si possible, que le ministre le confirme et qu'il précise en outre si l'ARAP agira en quelque sorte comme l'agent technique représentant le gouvernement fédéral tout en restant libre d'agir à sa guise dans le cadre de ce programme. Ensuite, le ministre aurait-il l'obligeance de préciser le sens du mot «débit» associé aux cours d'eau de l'Ouest?

● (1300)

**M. Whelan:** Je répondrai tout d'abord à la première question. Le Service du rétablissement agricole des Prairies jouera un très grand rôle. Il a les connaissances techniques requises. Les employés de ce service ont des connaissances très poussées dans ce domaine. Ils travailleront toutefois en étroite collaboration avec les services du ministère de l'Environnement qui ont préparé toutes les cartes et qui connaissent toutes les nappes d'eau souterraines de l'Ouest canadien; par ailleurs, ils savent où l'eau est bonne et où elle ne l'est pas, et ainsi de suite.

Le député de Medicine Hat (M. Hargrave) a demandé où étaient ces cartes. J'espère ne pas avoir donné l'impression qu'il s'agit de cartes secrètes. Nous comptons les mettre à la

### Conditions de sécheresse

disposition des députés pour qu'ils puissent voir la somme de travail que représente la réalisation de ces cartes, à laquelle ont collaboré plusieurs ministères. Il n'est pas exagéré de dire que nos services travaillent là-dessus depuis des semaines. J'aurais voulu exposer ces cartes aujourd'hui, mais je n'ai pas pu. Ce que nous appelons le débit, c'est en quelque sorte le volume d'eau passant d'une ville à l'autre. Nous demanderons aux villes où le débit a radicalement baissé d'utiliser l'eau avec toute la parcimonie qui s'impose.

Il faudra peut-être des règlements très strictes dans certaines régions afin d'assurer un partage équitable de l'eau. C'est notamment ce que nous entendons en disant qu'il faut assurer le débit des cours d'eau. Il existe certaines ententes entre les provinces à cet effet mais nous devons voir à ce qu'elles soient respectées—c'est-à-dire qu'un district n'accapare pas toute l'eau ne laissant rien à ceux qui sont en aval. Quant au système de puits, je crois que le ministre de l'Environnement (M. LeBlanc) en a parlé l'autre jour en réponse à une question du très honorable député de Prince-Albert (M. Diefenbaker).

**M. McIsaac:** Monsieur l'Orateur, le ministre a répondu à ma question en même temps qu'à celle du député de Medicine Hat, mais il reste un point à éclaircir. Le ministre entend-t-il donner au service du rétablissement agricole des Prairies dont la liste des activités dans l'Ouest est passablement longue un rôle de premier plan dans la poursuite de ce programme puisque le ministère de l'Expansion économique régionale a d'autres chats à fouetter dans les provinces des Prairies? J'espère que le ministre confirmera au directeur et à l'organisme tout entier qu'il jouera effectivement un rôle dans la mise en œuvre de ce programme.

**M. l'Orateur:** Avant que le ministre réponde, je voudrais laisser la parole au député de Brandon-Souris qui a lui aussi une courte question à poser, je crois. Pourrait-il la formuler tout de suite?

**M. Dinsdale:** Merci beaucoup, monsieur l'Orateur. Le sud-ouest du Manitoba est fortement touché par cette situation parce que l'économie agricole et celle de la petite entreprise sont étroitement liées. Le ministre pourrait-il nous dire plus précisément si son plan d'urgence s'applique à la petite entreprise et aux industries de services qui servent la collectivité agricole? Est-ce que par exemple, le ministre d'État à la petite entreprise participera aux délibérations du comité?

**M. Whelan:** Oui, monsieur l'Orateur. Le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) a parlé des petites entreprises. C'est un secteur qui aura la priorité. Certaines d'entre elles auront besoin d'une aide considérable. En fait, elles en ont besoin à l'heure actuelle. Le niveau des réservoirs est bas. Le ministre d'État à la petite entreprise fera partie du comité et le programme tiendra sérieusement compte de leurs besoins parce que nous réalisons à quel point il importe que ces gens-là poursuivent leurs activités et restent au sein de la collectivité. Nous croyons qu'en coordonnant tous ces efforts, le travail du service de l'ARAP, celui des écologistes et même du ministère de la Défense nationale—nous avons du matériel qu'ils pourraient utiliser au besoin—la tâche serait plus facile. Nous sommes prêts à publier des programmes d'action chaque semaine si jamais les conditions devaient s'aggraver.